

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 30 Janvier (30/01/2014)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 24 janvier, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, **Adjoint,**

M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKLOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHE, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Carine NICODEME, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

Mme Marie DOURLENT (représentée par M. Alain JEAN), **Adjoint**

M. Richard BAPTISTE (représenté par M. Didier MOTHE), Mme Colette ROLLET (représentée par M. Guy ROQUEFORT), M. Gilles BENECH (représenté par Mme Nathalie GALHO), M. Claude GAUTHIER (représenté par Mme Carine NICODEME), **Conseillers Municipaux**

Mme Nathalie DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

**PERSONNEL**

**01-30 Janvier 2014**

**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Mme FANFELLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale de la réorganisation de la modification du tableau des effectifs :

suite à l'admission aux examens d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, de l'intégration d'un agent par voie de mutation et la nécessité d'augmenter les heures pour le secrétariat des services techniques.

Considérant la création du Syndicat d'Eau potable Moissac- Lizac.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
LE: 31 JAN. 2014
CASTELSARRASIN - 82

Aussi, propose-t-il aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en conséquence :

Nbre	SUPPRESSIONS DE POSTES			CREATIONS DE POSTES		
	Date	Description	Effectif	Date	Description	Effectif
3	01-01-2014	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	35 :00	01-01-2014	Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	35:00
1				01-02-2014	Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	35 :00
1	01-02-2014	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	31 :00	01-02-2014	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	35 :00
1	01-01-2014	Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	35 :00			
2	01-01-2014	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	35 :00			

- ✓ *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1111-2 ;*
- ✓ *Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51 ;*

**Le Conseil Municipal,**  
**après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré,**  
**A 30 voix pour, 1 voix contre (M. CHARLES), et 2 abstentions (Mme ROLLET, M. ROQUEFORT)**  
**décide :**

- **d'APPROUVER** les suppressions et créations de postes décrites ci-dessus,
- **d'APPROUVER** le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.



Pour copie conforme  
 Moissac le 31 janvier 2014  
 Le Maire,  
  
 Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
 De la transmission en préfecture le :  
 De sa publication et/ou notification le :